



ECOLE MUNICIPALE DE DANSE

Tarifs 2026 – 2027

Tarifs en € par trimestre et par personne.

Quotient Familial	PLAISANCE					EXTERIEUR
	QF < 750 €	750 € < QF < 1050€	1050 € < QF < 1500 €	1500 € < QF < 2000 €	QF > 2000 €	
EVEIL/ INITIATION / JAZZ / CLASSIQUE / PILATES / BARRE A TERRE : 1heure						
Tarif jeunes jusqu'à 18 ans	44	55	66	77	88	108
Adultes	52	66	73	80	100	117
JAZZ / CLASSIQUE / CONTEMPORAIN : 1,30 heures						
Tarif jeunes jusqu'à 18 ans	66	83	99	110	121	143
Adultes	77	99	109	120	150	175
JAZZ / CLASSIQUE / CONTEMPORAIN : 2 heures						
Tarif jeunes jusqu'à 18 ans	88	110	132	146	161	191
Adultes	104	132	146	160	200	234

CRITERES POUR BENEFICIER DE LA REDUCTION DE 25 %

- Elèves étudiants Plaisançois jusqu'à 25 ans révolus sur présentation de la carte étudiant
- Elèves demandeurs d'emploi Plaisançois sur présentation d'un justificatif
- Elèves bénéficiaires de l'AAH ou AEH sur présentation d'un justificatif
- Elèves retraités plaisançois bénéficiaires de l'ASPA sur présentation d'un justificatif
- Elèves plaisançois pratiquant au moins deux activités à l'école des arts.
- A partir de deux élèves de la même famille (parents et/ou enfants) habitant Plaisance du Touch à la même adresse, inscrites à l'Ecole des Arts sur présentation du livret de famille et reconnues à charge par l'administration fiscale.

L'application de la réduction n'est pas cumulable

En cas de non présentation des justificatifs, le tarif sans réduction sera appliqué.

- L'activité « ensembles » ne donne pas droit à la réduction de 25%
- Les élèves inscrits sur une activité de l'école de musique et intégrant les ensembles juniors ou seniors seront dispensés de la cotisation liée à l'activité d'ensemble.